et les propriétés publiques se trouvaient réalisées avant qu'un système complet embrassant et la réalisation et la liquidation, ne fut adopté, que l'Etat se trouvât en possession de moyens efficaces pour pourvoir pour cela se débarrasser de sa dette.

La plus grande partie des bons se trouvent entre les mains de capitalistes Européens, il est dans l'ordre des choses possibles que les capitalistes ne soient pas disposés à accepter le remboursement dans effets en leur possession, avant leur maturité.

Toutes ces difficultés peuvent être évitées, tout en assurant à l'Etat le temps nécessaire pour la réalisation de ses propriétés et autres valeurs, de manière à ce qu'il puisse profiter des moments les plus opportuns, et cela en adoptant un plan d'action qui, selon le comité, ne présente aucune objection, en même tems qu'il peut en résulter de grands avantages pour l'Etat.

Les d titres de l'Etat qu'il s'agit de liquider, sont remboursables par des Bons portant les uns un intérêt de [illegible] pour cent, les autres de 6 pour cent; il y en a de payables ici, il y en a de payables en Europe, l'intérêt se fournit semi-annuellement. Voici ce que propose le comité: Que l'Etat émette de nouveaux bons pour une somme égale à celle des bons en circulation, y compris les intérêts arriérés. Que ces bons soient remboursables au bureau du Trésorier de l'Etat, en monnaies ayant cours des Etats Unis, dans quinze ans, à dater du 1841, ou plutôt, à l'option de l'Etat, pourvu qu'avis en soit donné au moins six mois d'avance, dans la gazette de l'Etat, à la Nlle. Orléans; que l'intérêt soit le même que celui stipulé pour le bon à échanger, mais payable semi-annuellement au bureau du Trésorier de l'Etat, en monnaie légale des Etats Unis. Que les propriétés et autres valeurs appartenant à l'Etat et énumérées plus haut, soient spécialement affectées comme gages pour le remboursement des bons ainsi émis et du paiement des intérêts courants, et qu'à cet effet, elles soient vendues ou échangées, et que l'Etat n'en puisse disposer d'aucune autre manière, jusqu'à ce que tous les bons ainsi émis, ainsi que les intérêts courants soient complètement payés. A l'époque où les bons dont il s'agit furent émis, l'Etat négligea de pourvoir aux moyens d'en effectuer le remboursement, et de fournir les intérêts courants; aussi dans ce moment ces bons se trouvent-ils sous protêt, et les intérêts arriérés s'élèvent déjà à la somme de $140,000. Ceci ne serait jamais arrivé si dans le moment où l'Etat émettait ces bons, il avait été créé en même tems un fonds d'amortissement suffisant pour en effectuer le remboursement; c'est pourquoi, qu'en recommandant l'émission de nouveaux bons garantis par un fonds d'amortissement, pour être substitués aux bons en circulation ou pour être échangés, le comité considère ce fonds d'amortissement non pas seulement comme une garantie stipulée en faveur du créancier de l'Etat, mais encore comme une mesure de prudence pour protéger l'honneur et la foi de l'Etat.

Les bons garantis ainsi que ce comité vient de l'indiquer, ne peuvent manquer de prendre faveur dans le marché monétaire, et l'on ne peut douter qu'il serait facile de les échanger pour des bons sous protêt. Un échange semblable serait avantageux pour toutes les parties; d'un côté, le porteur actuel recevrait une garantie pure, gage certain et suffisant, et entouré de toute la légalité voulue, au moment de son émission, en échange d'une obligation déjà déshonorée. De l'autre, l'Etat tout en évitant une vente immédiate qui ne pourrait se faire sans sacrifice, jouirait de l'avantage de pouvoir appliquer tous ses moyens au fur et mesure de leur réalisation à l'extinction graduelle de sa dette, ce qui diminuerait d'autant l'intérêt annuel qu'il a à fournir, et enfin il se trouverait tout à coup débarrassé de toute agence étrangère et des dépenses qui en découlent pour changes étrangers et autres frais.

L'Etat retirerait de la mesure proposée un avantage, qui, quoique collatéral n'est pas d'une importance moins grande.

La Banque de l'Union, dans la prospérité de laquelle l'Etat est fortement intéressé, possède un grand nombre des bons protestés, qui font le sujet de ce rapport. Placé ainsi que l'Etat l'est maintenant, ces bons sont frappés de non valeur. Un examen rigide des affaires de cette banque vient de se faire par un comité nommé par ses actionnaires. Dans une assemblée des actionnaires appelée à cet effet le 18 janvier dernier, le comité soumit le résultat de son investigation, et il fut alors résolu, à l'unanimité; "Qu'il était prouvé que cette institution était dans une bonne situation et qu'elle avait amplement les moyens de faire face à toutes ses obligations, y compris les bons de l'Etat, pourvu que la Législature consente à prendre les mesures nécessaires pour rétablir le crédit de l'Etat."

Le comité est convaincu que si les bons de l'Etat maintenant en la possession de la Banque de l'Union pouvaient être échangés pour des bons garantis ainsi qu'il vous le recommande dans ce rapport, la Banque se trouverait en mesure de faire face au remboursement de $1,750,000, échu en novembre prochain, et qu'elle n'éprouverait aucune difficulté à effectuer, au fur et mesure de leurs échéances, les autres remboursements s'élevant à $5,250,000, ce qui diminuerait d'autant la garantie de l'Etat.

Il est juste et convenable que tous les créanciers de l'Etat soient placés sur la même ligne; si les propriétés de l'Etat se vendaient, ainsi que le recommande le gouverneur, dans son message, et qu'il fut permis de recevoir en paiement de ces propriétés, des bons ou autres obligations de l'Etat, les créanciers sur place qui pourraient examiner les propriétés offertes et en connaître la valeur se trouveraient avoir un grand avantage sur les créanciers, ce qui ne serait pas équitable. Si ces propriétés étaient vendues pour de l'argent, sans un plan bien arrêté, il arriverait indubitablement que ce qu'il en reviendrait au trésor se trouverait à même de rembourser la totalité d'une dette, et que tandis il ne pourrait pas même payer l'intérêt de la dette courante.

Tous ces considérations de semblables résultats ne doivent être évitées.

Les mesures proposées par le comité, ne présentent aucune des objections.—Pour les mettre à exécution il sera nécessaire de pourvoir:

A l'émission de nouveaux bons;

Au mode d'échange ou de substitution de ces bons pour les bons protestés, y compris les intérêts arriérés.

A la manière de procéder pour la réalisation des propriétés et autres valeurs données en gage pour les nouveaux bons.

Et enfin à tels autres règlemens qui pourront être nécessaires au plan proposé.—Dans ce but le comité a cru devoir vous présenter un projet de loi qu'il soumet à vos délibérations, avec ce rapport, et qu'il recommande à votre adoption.

Le comité vous ayant ainsi présenté un plan de liquidation pour la partie directe de l'Etat, ou en d'autres mots, pour cette partie de sa dette qui ne repose que sur sa garantie ou qui se trouve désignée comme "dette de 1ère Classe", va maintenant, ce rapport, vient maintenant vous soumettre son opinion quant à la dette de 2de. classe, qui provient, ainsi qu'il a été déjà dit, des bons émis par l'Etat en faveur des banques hypothécaires, savoir:

En faveur de la Banque de l'Union,	$7,000,000
En faveur de la Banque des Citoyens,	7,120,000
En faveur de la Banque Consolidée,	2,380,000

Le comité, dans une autre partie de ce rapport, a déjà exprimé son opinion, que ces bons garantis par un fonds d'amortissement, peuvent être substitués aux bons de l'Etat maintenant sous protêt, la Banque de l'Union pourrait continuer, ainsi qu'elle l'a fait jusqu'ici, à faire honneur à ses engagemens et à ceux pris par l'Etat pour son compte. Les bons émis par l'Etat en faveur de cette institution et s'élevant à $7,000,000 peuvent donc être considérés comme amplement garantis et hors de question, pourvu toutefois que les mesures recommandées par le comité soient adoptées.

Le comité se borne, en conséquence, à la considération des bons émis en faveur de la banque Consolidée et de la banque des Citoyens, soit $9,000,000—Lorsque l'Etat émit ces bons, les institutions qui les reçurent, en garantirent le remboursement et le paiement des intérêts courants, par hypothèques sur immeubles pour un montant au moins égal à celui des bons, et s'engagèrent à payer les intérêts et à rembourser le capital au fur et mesure de leur échéance. D puis cette époque l'Association Consolidée ainsi que la Banque des Citoyens ont toutes deux fait de grandes pertes; et le capital réalisé par ces deux institutions par la vente des bons de l'Etat se trouve fortement frappé. Cette circonstance a naturellement excité de vives craintes dans l'esprit public—mais jusqu'ici le comité n'a pu rien découvrir dans la situation de ces institutions qui puisse faire craindre aucune perte pour l'Etat.

L'actif de ces banques, leurs pertes nonobstant, est encore très considérable. L'Association Consolidée par exemple, parmi son actif possède encore $1,062,250 16 de prêts garantis par hypothèques sur biens fonds, et la Banque des Citoyens $6,034,050 50 garantis de la même manière.

Cet actif ajouté aux propriétés spécialement hypothéquées pour le paiement du capital et des intérêts des bons en question doit suffire amplement pour mener cette affaire à bien, pourvu que l'administration en soit judicieuse.

La Banque des Citoyens est entrée en liquidation le 29 octobre 1842. Ses collectes au 1er. février 1844 s'élevaient à $1,062,269; de cette somme elle n'a reçu en espèces que $57,491 60.

L'Association Consolidée est entrée en liquidation le 12 novembre 1842; ses collectes au 1er février 1844 s'élevaient à $441,651 31.

Le montant des intérêts dûs le 1er. février 1844 sur les bons de l'Etat émis en faveur de la Banque des Citoyens, s'élevait à $447,602 98—de cette somme il n'a pas été payé un sou. Sur les bons émis en faveur de la Banque Consolidée, les intérêts arriérés à la même époque s'élevaient à $138,075. Il n'a été payé de cette somme que $17,575 en coupons, ce qui laisse une balance de $120,500 encore en souffrance.

Un état de choses semblable ne peut pas continuer; il ne suffit pas que l'Etat soit à l'abri de toute perte ultérieure; il doit également soigner son bonheur, et le protéger contre toute souillure. Le non paiement des intérêts sur les bons de l'Etat a porté atteinte à sa réputation; le souffrir plus longtemps serait bientôt arriver au déshonneur. Les droits de ses créanciers, de ces porteurs de bons, doivent être maintenus.

Le comité pense qu'en exposant rapidement cette position, il a pour faire comprendre la cause du non paiement des intérêts dûs par ces banques, et le remède à opposer au mal qui en résulte.

D'après la loi qui régit les banques hypothécaires en liquidation, les débiteurs de ces institutions ont le droit de payer une grande partie de leurs dettes en bons non échus. Ces bons sont dépréciés et se trouvent facilement à un escompte considérable dans notre marché, par le fait même du non paiement des intérêts.

Il est évident que tant que ce trafic sera permis, les bons dépréciés et non échus absorberont toute la collecte de ces banques. Ce serait folie de penser que sous un régime semblable les intérêts puissent être payés.

Si cette partie de la loi était amendée et qu'il ne fut plus permis à ces banques de recevoir en payement de dettes des bons des obligations non échues, et si les commissaires liquidateurs de ces institutions étaient requis d'appliquer toutes sommes encaissées au paiement des intérêts, le but que l'on se propose serait bientôt atteint. Lorsque l'équité envers le créancier de l'Etat, se trouve être le fondement d'une mesure si simple et si convenable en elle-même—l'indique, ce comité, doit suffire pour assurer son adoption. Il vous propose donc à cet effet le projet de loi ci-annexé.

Si les mesures recommandées par le comité reçoivent l'approbation de la législature, et deviennent règles d'action pour la marche future de l'Etat, ces propriétés et autres valeurs appartenant à l'Etat se trouveront régulièrement de manière à ce qu'il en soit retiré tout l'avantage possible, en même temps que l'Etat y trouvera son bénéfice.

La dette directe de l'Etat s'élèvant à $3,896,000 se trouvera bientôt arrêtée et liquidée, et le paiement final en sera assuré par un fonds d'amortissement suffisant.

Le remboursement de $1,750,000 dû par la banque de l'Union pour les bons de l'Etat, en novembre prochain, s'effectuera sans difficulté, ce qui causera la remboursement complet de la dette entière s'élevant $7,000,000. Les profits de l'Etat dans cette institution seront assurés, et, en définitive, le créancier de l'Etat sera payé.

Le crédit de l'Etat sera rétabli et maintenu, tandis que les autres banques hypothécaires en liquidation, seront bientôt plus aucune crainte à l'Etat.

Et comme notre revenu annuel excède ses dépenses, il n'y aura aucune nécessité à augmenter le fardeau des taxes; au contraire, avec une administration prudente et économique, ce fardeau pourra être graduellement diminué.

Le tout vous est respectueusement soumis.

(Signé) BEN. WINCHESTER, Rapporteur.

Le même membre a aussi donné avis que le bill accompagnant ledit rapport serait soumis à la Chambre demain ou le jour suivant.

Sur motion, ordonné que 300 copies dudit rapport soient imprimées en forme de pamphlet en français et en anglais pour l'usage des membres.

M. Voorhies au nom du comité d'enrôlement a rapporté comme dûment enrôlé, une résolution invitant nos Sénateurs et Représentans au Congrès à obtenir une appropriation du gouvernement général pour faire enlever les obstructions qui gênent la navigation du bayou Lafourche.

L'Orateur ayant signé ladite résolution, le greffier a été chargé d'y demander la signature du Président du Sénat.

Par un message du Sénat, transmis par M. Davis, son secrétaire, la Chambre a été informée que le Président du Sénat avait signé les bills suivants ensuite émanant de la Chambre.

Acte pour organiser les cours du 10e district judiciaire.

Acte accordant à H. M. Coffee le privilège de tenir un ferry sur le fleuve Mississipi et pour d'autres objets.

Acte pour venir au secours de D. Orcutt et E. Clermont.

M. Voorhies, au nom du comité d'enrôlement a rapporté qu'il avait ce jour soumis à l'approbation et à la sanction du Gouverneur les bills ci-dessus.

Par le même message du Sénat le concours de la Chambre est demandé au bill suivant, intitulé:

Acte pour amender un acte intitulé: Acte pour amender l'article 3244 du Code Civil, approuvé le 17 février 1841, et à une Résolution relative à l'établissement d'un système universel d'écoles publiques.

Par le même message, la Chambre a été informée du concours du Sénat, avec amendements, tant au corps qu'au titre du bill intitulé:

Acte pour pourvoir à la plus grande sûreté de la bibliothèque de l'Etat et des autres livres appartenant à l'Etat.

Le concours de la Chambre est demandé audits amendements.

M. Clark au nom d'un comité spécial, auquel avait été référé la pétition des citoyens de la paroisse Sabine et une Résolution du jury de police de ladite paroisse ayant rapport au siége de justice de ladite paroisse, a rapporté par un bill intitulé:

Acte pour autoriser les votans de la paroisse Sabine à choisir un siége de justice pour ladite paroisse.

Lequel a été lu une 1re fois par le titre seulement et sur motion, renvoyé à demain pour subir sa seconde lecture.

M. Boudousquié de la part d'un comité spécial nommé pour s'enquérir de la nécessité de passer une loi, suspendant de leurs fonctions les officiers chargés de la collecte des deniers publics, quand les dits officiers sont mis en accusation devant la Législature, a rapporté par un bill intitulé:

Acte pour autoriser le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à suspendre de leurs fonctions certains officiers publics.

Lequel bill a été lu une première fois, et sur motion renvoyé à demain pour subir sa seconde lecture.

Le même membre, au nom d'un comité spécial auquel avait été référée la pétition de plusieurs citoyens de la paroisse St. Jean Baptiste demandant que le privilège de tenir un ferry sur le fleuve Mississipi soit accordé à Pierre Conrad et Léonidas Conrad, a rapporté par un bill intitulé,

Acte accordant à Pierre Conrad et à Léonidas Conrad le privilège de tenir un ferry sur le fleuve Mississipi.

Lequel a été lu une première fois par le titre seulement, et renvoyé à demain pour subir sa seconde lecture.

M. Edwards, au nom d'un comité spécial auquel avait été référée la pétition de George Smith, un citoyen de la paroisse St. Tammany, demandant le privilège de construire un pont de péage sur la rivière Bogue Chitto, a rapporté par un bill intitulé:

Acte accordant à George Smith le privilège de construire un pont de péage sur la rivière Bogue Chitto, dans la paroisse St. Tammany.

Lequel a été lu une première fois par le titre seulement et renvoyé à demain pour subir sa seconde lecture.

M. Hunt a fait la motion que lorsque la Chambre s'ajournerait elle le ferait à demain matin, 10 heures, afin de lui permettre de soumettre à la Chambre un rapport, comme président du comité chargé d'examiner la conduite du juge Elliott, et que la Chambre s'occuperait et agirait sur ledit rapport immédiatement après la lecture du journal, à l'exclusion de toutes autres affaires.

Ladite motion a été adoptée.

Sur motion, et après dispensation des règles, la Chambre a pris pour en faire la première lecture, la résolution émanant du Sénat, fixant l'élection du Trésorier d'Etat à jeudi prochain 29 du courant.

Laquelle a été lue une première fois et la Chambre s'étant dispensée de ses règlemens a subi sa seconde lecture et a été adoptée.

Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

Sur motion de M. Phelps, la Chambre s'est occupée de la résolution relative à l'anse du Raccourci sur le fleuve Mississipi, laquelle résolution avait été déposée sur le bureau sujette à l'appel de la Chambre.

Sur motion, ladite résolution a été mise à l'ordre spécial du jour, pour vendredi prochain 1er. mars 1844.

Ordre du Jour

La Chambre a repris en considération le bill intitulé:

Acte pour augmenter les revenus de l'Etat au moyen d'une taxe de capitation.

La motion faite par M. Phelps de reconsidérer l'amendement offert par lui à la 1re. section dudit bill, étant sous considération lorsque M. Ratliff a fait la motion que la Chambre s'ajourna à demain 10 heures A. M.

Sur ladite motion, M. Broussard a demandé l'appel nominal, et il a paru que MM. Briant, Bienvenu, Boudousquié, Brewer, Brousse d, Clark, Conville, Culbertson, Delassys, Edwards, Fowler, Fortson, Gaudet, Garrigues, Guilbeau, McNeil, Nicolas, Nicholls, Perkins, Phelps, Prescott, Ratsdale, Ratliff, Stille et Taylor avaient voté dans l'affirmative—25 ont et que MM. Blanchard, Coffee, Kemp, Morgan, Newport, O'Bryan, Selby et Wadsworth avaient voté dans la négative—8 non;

Ladite motion a conséquemment prévalu et la Chambre s'est ajourné à demain 10 heures A. M.

COLLEGE WASHINGTON,

(A trois milles de la Place d'Armes,)

DIRIGÉ PAR MR. J. CHANUT,

Licencié-ès-Lettres de l'Université de France; Ancien Professeur d'Histoire au Collége de Henry IV, à Paris,

Ex-vice-président, ex-prof. de Littérature, de Grec, de Latin et de Philosophie au Coll. de Jefferson, (Le)

M. CHANUT a récemment acheté, dans l'intention d'y établir un Collége pour les études classiques et spéciales, la belle et grande maison, accompagnée d'un vaste jardin, qui faisait autrefois partie de l'ancienne habitation Pandely. Située à un mille seulement au-dessus du couvent des Ursulines, et entièrement à l'abri de la fièvre jaune, elle réunit tous les avantages de la ville et de la campagne. Les divers préparatifs qu'exigent cette institution sont terminés, et l'ouverture a lieu le 15 de ce mois.

Les cours classiques, destinés aux élèves qui voudront recevoir une instruction complète, embrasseront les branches suivantes:

Le Grec,	L'Histoire,
Le Latin,	La Géographie,
L'Anglais,	Les Mathématiques,
Le Français,	La Logique,
L'Espagnol,	La Philosophie Morale,
L'Italien,	La Tenue des Livres,
La Rhétorique,	La Physique,
La Littérature,	La Chimie.

Les cours spéciaux, destinés aux élèves qui doivent se livrer aux affaires et au commerce, et qui par suite ont moins d'années à consacrer aux études, embrasseront seulement les branches marquées d'un astérisque.

M. Chanut a exposé dans le prospectus qu'on trouvera chez les divers libraires, ses vues d'enseignement et la méthode qu'il juge la plus favorable à des progrès rapides et solides. Il pense qu'en s'adressant à l'intérêt le plus cher et à la sollicitude éclairée des familles, il n'a pas besoin d'étaler des promesses pompeuses. Il est fixé depuis cinq ans en Louisiane; il a l'ardent désir de fonder une institution utile au pays, et il croit pouvoir invoquer avec quelque confiance une expérience de 20 ans dans l'enseignement, ainsi que le témoignage des familles et des nombreux élèves avec lesquels il a été en rapport.

RÉFÉRENCES.

Hon. JEAN BULLARD,	Hon. WM. FRERET, Maire.
Hon. Juge E. SIMON,	J. A. MERLE, Esq.
L.T. PRESTON, Avocat Général,	A. BERNARD Esq.
P. SOULÉ, Esq.	M.M. COHEN Esq.
G. EUSTIS, Esq.	J. A. MAYBIN Esq.
E. BOSSELA, Esq.	Rev. Mr. CLAPP,
CONSUL DE FRANCE,	Dr. PICTON,
L. EYMA, Esq.	Dr. MEUX.

15 fev—1m, 3pd.

Avis à tous ceux qui sont estropiés.

WATERMAN SWEET, (de Miniaville, comté de Montgomery, New York) chirurgien naturel, est arrivé dans cette ville et a pris une chambre à l'hôtel St. Charles, où l'on peut le consulter dans tous les cas de dislocations anciennes, fractures, rhumatisme, maladies de l'épine dorsale, &c., pendant un très court espace de temps. Les personnes qui voudront le voir peuvent le faire demander ou laisser leur carte.

S'adresser pour informations, à M. Washington Jackson, No. 60, rue du Camp; au juge McWherter, à Concordia. On peut exhiber de nombreux certificats des principales villes du Nord. 2 mars—1

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET LES VOLEURS.

LES soussignés offrent à vendre en magasin et au débarquement du navire Mississipi, un assortiment de riches coffres forts, dits Salamandre, propres à l'usage des notaires, courtiers, négociants et autres, comprenant une grande variété de modèles, sur des dimensions différentes.

2 m ISAAC BRIDGE, 76, Magasin.

MOUSSELINES.

MONOD & DAVOCK, rue Condé, No. 56, feront ce matin l'ouverture d'une caisse mousseline Suisse damassée, pour rideaux, qu'ils vendront à très bas prix; de même qu'une caisse indiennes de couleur assorties pour rideaux.

2 mars MONOD & DAVOCK, 56, Condé.

AVIS.—M Gustave Voyelgang se chargera de la conduite de mes affaires, pendant la courte absence que je dois faire de cette ville, pour un voyage à la Havane. 4 mars E. JOHNS, 80 Gravier

JAMBONS—quelques boucauts dernièrement reçus à vendre par DITTRICH & Co.
29 fev 161 Magasins

CIGARES—75000 cigares de la Havane, en débarquement du brick Emperatriz, à vendre par
J. M. CABALLERO, 21 Vieille Levée

SUCRE BRUN—20 caisses en débarquement du brick Empresa, à vendre par
24 fev J. M. CABALLERO 21 Vieille Levée

FIGUES de [illegible]—170 petits tambours [illegible] assorties, à vendre par B. VALLS
[illegible] Commune

[illegible] WOOD & SIMMONS, [illegible] Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—1800 caisses comprenant un complet assortiment de marchandises fraîches et de saison, à vendre par R. G. HOBBS.
2 m 12, rue de la Douane

PUBLICATIONS nouvelles et à bon marché—Les premiers d'Arthur O'Leary, par Charles O'Malley, Jack Hinton, &c., l'Américain à Paris, [illegible] de la vie Parisienne, [illegible] les salons et le foyer [illegible] amusant [illegible] J. Janin, à vendre par J. B. STEEL, 14, rue du Camp
2 m

HUILES, Chandelles, Savon, &c.—50 barriques huile de baleine supérieure, 15 do. do. de [illegible] marin, 50 do. huile de lard, 100 paniers huile fraîche de salade, 500 caisses chandelles de blanc de baleine, qualité supérieure, 100 do. chandelles moulées du Nord, 500 do. savon pour famille, de Boston et de New-York, 200 balles et 50e paquets de sacs de pêche, saumons, maquereaux, morue, harengs, &c reçus nouvellement et à vendre par HARROD & DARLING, 40, Commune
2 m—6

ARTICLES DIVERS—100 barils pois; 20 paquets thé [illegible], coton et [illegible]; Poudre à canon; 150 barils cidre de New York, doux et pur; 30 dito idem, crème d'Albany; 10 demi pipes eau de vie, marque A, âme provier; 100 boîtes savon No. 1; 100 dito chandelles blanc de baleine; 60 horloges en bois; 250 rames papier à lettres et écolier; 4 caisses souliers assortis pour hommes et pour femmes; 10 balots indiennes; 1 caisse de selles; 2 dito poulies de navire; 10 barils vernis copal; 1 caisse peintures couleurs assorties; 5 pipes genièvre de Hollande; 40 paniers vin de Champagne; 30 caisses vert de-gris, à vendre par
2 m FOSDICK & BROTHER.

OMBRELLES ET PARASOLS—Un assortiment complet d'ombrelles de soie et de guingans, de 36 à 30 pouces, et de parasols de gros de Naples, nuance et autres genres, à vendre par ISAAC BRIDGE,
2 m 76 Magasins

EAU DE VIE DE PECHE—Un petit lot de vieille eau de vie de pêche, qualité supérieure, en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE.
2 m 76 Magasins

PLOMB Paddelford—Un complet assortiment du célèbre plomb Paddelford, constamment en main et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
3 mars 45, Vieille Levée

MAIS—581 sacs mais dans des sacs neufs et très bien conditionnés, à vendre en magasin par
3 mars DITTRICH & Co., Magasins

CHANDELLES—60 caisses chandelles de suif de Cincinnati, à vendre par DITTRICH & Co.
Magasins

TABAC de la Havane—176 balles à vendre par
2 mars B. VALLS, 36, Commune

BOUCHONS—100,000 en sacs de 1,000, à vendre par
1 mars B. VALLS, 36, Commune

SUCRE de la Havane—Blanc et jaune, à vendre par
2 mars B. VALLS, 36, Commune

AMANDES écossées—douces et amères, à vendre par
2 mars B. VALLS, 36, Commune

CHANDELLES—150 boîtes blanc de baleine 4 à, 5 et 6 en débarquement du navire Mississipi et à vendre par ROBERTS & HALL,
3 mars 75, Magasins

EPICES—40 boîtes et barillets de poivre noire, de Cayenne et de Macis en débarquement du navire Mississipi et à vendre par
2 mars ROBERTS & HALL. 75, Magasins

LIQUEURS du pays—Rhum de Jamaïque, genièvre de Hollande et eau-de-vie Française, whiskey d'Irlande, à vendre par
3 mars ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

SEL pour table—50 caisses sel americain, 30 barils anglais, à vendre par
2 mars ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

RIZ—10 demi tierçons supérieur, à vendre par
2 mars ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

VIN de Champagne—18 paniers Sillery mousseux, importation directe, à vendre par
2 mars GEO. GREEN & BROTH, 82, Gravier

OUVERTURES trois points, de Granier, à vendre par
GEO. GREEN & BROTHER,
2 mars 82 Gravier

SOUFFRE—20 barriques à vendre par
2 mar GEO GREEN & BROTH 82, Gravier.

CAFE de Rio—11,000 sacs des montagnes cargaisons des navires Victoria et Bombay, qualité supérieure à vendre par
2 mars GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier

SACS de pitre—Cargaison du navire London, importation directe à vendre par GEO. GREEN & BRO
2 mars 82 Gravier

INSTITUTION BELLANGER.

A DATER du 1er. mars courant, cette institution est dirigée par M. Louis Siret.

M. Bellanger a presse de sincères remercimens aux familles pour lui avoir témoigné, pendant quatorze ans une confiance dont il s'honore, et à laquelle il espère se créer un nouveau titre en prenant pour successeur M. Louis Siret, connu déjà depuis sept ans en Louisiane.

Les cours de l'institution ne subiront ni interruption, ni changement. 1 mars—1m

A VENDRE—Une institution de jeunes gens située dans la première municipalité.

S'adresser, pour les informations, à Mr. Lelièvre, rue Royale, encoignure Ste. Anne. 1 mars—40

A LOUER—une Maison à trois étages, rue Condé, attenant à l'encoignure Dumaine. S'adresser même rue, chez MM Dubuc frères, [illegible] vis à vis la rue Madison, No. 8.
1 mars—6

ON DEMANDE—Une Ferme de 30 acres, située à trois ou quatre milles de la ville, au bas ou en haut, sur l'une des deux rives du fleuve. Cette habitation devra être en bon état de culture, et avoir toutes les bâtisses et constructions nécessaires. S'adresser au No. 29, Vieille Levée, à ALLEN & Co.
1 mars—6

Grand déballage de marchandises nouvelles pour le printemps.

J. DUCOURNAU & Co. préviennent leurs habitues qu'ils viennent de recevoir par les navires Nashville et Austerlitz, du Havre, un grand assortiment de Nouveautés pour hommes, choisies par le sieur J. Ducournau, qu'ils vendront à des prix réduits pour du comptant, en gros et détail.

Merinos noir extra fin, drap d'été pour habits et redingottes, coutil blanc et couleurs pur fil, nouveaux dessins, piqué blanc et couleurs pour gilets, gants fil et gants filet, confections en pique blanc et couleur nouvelle mode, assortiment de cravates longues et carrées pour la saison, bretelles élastiques premier choix, drap noir et en couleur, léger, serge noire et en couleur, chemises de toutes les grandeurs bien soignées et d'autres articles trop longs à énumérer. J. DUCOURNAU & Co.
1 mars—6 109, Chartres

A VENDRE—Un Cabaret bien achalandé, situé rue Vieille Levée, entre Jefferson et St. Pierre. S'adresser à DABAN, QUEYROUZE & Co.
1 mars 41 et 1e, St Louis

GRAINES de [illegible]—6 barils, 11 de haricots, 13 caisses savon, en débarquement du steamer Ben Franklin et à vendre par
1 mars ROBERTS & HALL, 75 Magasins

GRAISSE—100 barillets [illegible] en magasin et à vendre par
1 m HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp.

JAMBON—40 barriques jambons gras, 40 do. épaules, 15 dito plats-cotes, en magasin et à vendre par
1 m HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp.

JAMBONS Conservés au Sucre—50 barils à l'usage des familles, à vendre par HEWITT, HERAN & Co.
1 m 65 Camp

JAMBON—15 tierçons et 8 boucauts jambons gras, 14 do. quarts épaules, 10 de plats côtes, en débarquement du steamer Franklin à vendre par PRICE & FROST,
1 m 30 Poydras

GRAISSE—75 barils et 100 barillets graisse ferme, en magasin et à vendre par PRICE & FROST,
1 m 30, Poydras

RIZ—80 tierçons riz de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par PRICE & FROST
1 m 30 Poydras

BOEUF—50 barils bœuf prime, 50 do. F. O. à l'inspection, et à vendre par
1 m PRICE & FROST, 30, Poydras.

PORC—50 barils F. O. prime, 150 do prime et mess croisé, à l'inspection et à vendre par
1 m PRICE & FROST, 30 Poydras.

JAMBONS—60 barriques en magasin et à vendre par
1 m HULLAN & WOODRUFF,
61 Camp

COTONNADES—13 balles 3/4 en débarquement du navire Isaac Newton, à vendre par
29 fev TUFTS & HOBART, 29 Gravier

BOTTES ET SOULIERS—150 caisses à vendre par
29 fev TUFTS & HOBART, 29 Gravier

SAVON—chandelles de blanc de baleine et huile à vendre par
29 fev TUFTS & HOBART, 29 Gravier

AMANDES douces—15 barils écossées, à vendre par
29 fev TUFTS & HOBART, 29 Gravier.

ETOFFES rayées—20 balles de Hamilton à vendre par
29 fev TUFTS & HOBART, 29 Gravier

NATTES de Canton—60 roule ux 4,4 et 6,4 à vendre par
29 fev TUFTS & HOBART, 29 Gravier

FIL à voile—100 balles No. 2 à 10, 100 do No. 10, à vendre par FIELD & Co
27 fev 38, Vieille Levée

COUVERTURES françaises 3 points, à vendre par
28 fev SCHMIDT & Co. 86 Bienville

CAFE de Laguayra, nouvelle récolte, article supérieur à vendre par SCHMIDT & Co
26 fev 86, Bienville

GENIEVRE de Hollande, marques Cerf et Orange, article supérieur, à vendre par SCHMIDT & Co.
26 fev 86, Bienville.

VERRES à vitres français, de toutes dimensions, à vendre par SCHMIDT & Co.
26 fev 86 Bienville

VIN de Madère en bouteilles, à vendre par
26 fev SCHMIDT & Co 86, Bienville.

TRAITES sur New-York à 60 jours de vue à vendre par
26 fev MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée

LINEN CHECKS ANGLAIS—Reçu par le Luconia, de Liverpool et à vendre en gros par les soussignés, un superbe assortiment de linen checks très fins. Les marchands tailleurs, sont invités à les examiner.
24 fev FORCADE & co.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1500 caisses formant un assortiment complet de marchandises neuves et de saison, à vendre par R. G. HOBBS,
26 fev 12, Douane.

TRAITES sur New York, à soixante jours de vue, à vendre par FOSDICK & BRO,
26 fev 71, Camp.

CIGARES de la Havane—80,000 supérieurs, Impériales, Regalias et Canones, dernièrement reçus par l'Emprendedor et le steamship Alabama, à vendre par
26 fev E. JOHNS, 80, Gravier.

A VENDRE par les soussignés: 400 barils sucre raffiné de Boston, 1000 barillets clous de Boston, 2000 caisses thé, 3000 sacs de riz, 100 caisses café vieux Java, 50 caisses sucre de la Havane, 150 tambours figues de Smyrne, 20 barils esprit de térébenthine au Nord, 100 barils huile de baleine, 300 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3, 50 sacs poivre, 500 caisses blanc de baleine, 1000 caisses savon différentes marques, 20 pipes genièvre de Hollande, 500 livres muscades. NORCROSS & FOSDICK,
26 fev 40 Gravier

CAFE de Rio—600 sacs prime à vendre par
26 fev WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

RIZ—600 tierçons prime nouvelle récolte, à vendre par
26 fev WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

A VENDRE par le consignataire—Absynthe suisse, première qualité garantie véritable, kirsch première qualité, fromage de Gruyère 1re. qualité
27 fev F. PERRET, 58 Toulouse.

ARTICLES DIVERS—300 sacs Café Laguayra et Java,—400 tierçons Riz,—6.0 caisses Toile à voile,—600 dito de Boston et d'Amérique, en magasin, à vendre par
27 fev WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

PAPIER PEINT—5 caisses à vendre à 5 p.100 au-dessous des prix de manufacture, par
27 fev WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

GRAISSE—64 barils, et 96 barils prime leaf, à vendre par SAMUEL BROADWELL & Co.
27 fev 104, Tchoupitoulas

TABAC—16 caisses supérieur, en pipe d'une livre, à vendre par SAMUEL BROADWELL & Co.
27 fev 104, Tchoupitoulas

EAU DE VIE DE PECHE—24 barils, à vendre à bas prix par SAMUEL BROADWELL & Co.
27 fev 104, Tchoupitoulas

GRAISSE—400 barillets et 300 barils de choix, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co,
27 fev 45 Tchoupitoulas

WHISKEY—190 barils rectifié, de Cincinnati, en débarquement et en magasin, à vendre par
CLYMER, THOMPSON & Co.,
27 fev 45 Tchoupitoulas

SALERATUS—40 barriques de dix barils de Boston, à vendre par PRICE & FROST,
17 fev 30, Poydras.

HOUBLON—10 balles première qualité, à vendre par
PRICE & FROST,
17 fev 30 Poydras

FICELLE, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
16 fev 36 Poydras

FARINE, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
16 fev 36 Poydras

PORC—Mess, Clear, et Prime à vendre par
SHULTZ HADDEN & LEACH,
16 fev 36 Poydras

CORDE, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH
16 fev 36 Poydras

GRAISSE—[illegible] SHULTZ, HADDEN & LEACH,
16 fev 36 Poydras

AVIS AUX OUVRIERS &c.

Rue Ste. Anne, No. 40.

A DATER du 1er mars, on trouvera le placement pour les ouvriers et domestiques des deux sexes. Plusieurs demandes déjà faites ont engagé à la création de cet établissement d'utilité publique. Au bureau de:

L'ECHO DES FEUILLETONS.

EN VENTE:

PREMIERE, SECONDE, TROISIEME, QUATRIEME ET CINQUIEME LIVRAISONS DE 1844.
28 fev—15

MINES DE CUIVRE

De Cojimar, Province de Santiago de Cuba.

PROSPECTUS.

M. B. Trenard, propriétaire de ces mines, après avoir soumis à des personnes de la plus haute respectabilité de cette ville, les documents signés par les autorités de l'Isle de Cuba, qui constatent leur authenticité, en ce qui concerne la valeur de ces mines les titres de propriété, les souscriptions déjà remplies à Cuba, le dépôt en mains sûres du capital souscrit &c. &c., soumet aujourd'hui tous ces documens à l'inspection du public, au bureau de M. H. B. Cénas, notaire, rue Royale No. 16, où ils sont déposés.

Après avoir ouvert ces mines à ses frais et en avoir extrait plusieurs chargements, qui ne demandent plus qu'à être préparés pour leur envoi, M. Trenard, trouvant sa fortune insuffisante pour donner à cette vaste entreprise toute l'étendue que la richesse de sa découverte mérite, a récemment divisé, avec l'autorisation du gouvernement de Cuba, la propriété de ses mines en actions pour la somme de $400,000, dont $200,000 seront représentées par les actionnaires et l'autre moitié par M. Trénard comme cessionnaire.

Sur la moitié appartenant aux actionnaires $111,500 d'action ont été prises à Cuba, et cette somme a été déposée par les soins de M. Jacques Lafitte de Paris, dans la Banque de France, et c'est la balance de cette moitié représentée par les actionnaires montant à $88,500, que M. Trenard désire placer ici en actions de $500 et de $250.

Le total des actions appartenant à M. Trenard, reste entre ses mains et sera gardé par lui, à l'exception d'un petit nombre qu'il a déjà vendues à Cuba et de quelques autres qu'il aura encore à placer pour faire face aux travaux du moment, préferant employer ses propres fonds plutôt que ceux des actionnaires jusqu'à ce que toutes les actions soient prises. Dès lors ces derniers organiseront définitivement la direction de la compagnie, suivant le contrat de société passé entr'eux et M. Trenard.

Le montant souscrit dans cet Etat sera déposé aux mains de MM. A. Gordon, Wylie & Co, pour être tenu à la disposition de l'administrateur actuel des mines en telles sommes qui seront par lui requises pour la continuation des travaux et particulièrement pour l'achat des objets, qu'on aura à tirer de la Nouvelle Orléans, tels que provisions, poudre, fer, ustensiles, outils, etc. etc.

Pour bien apprécier la valeur de ces mines et les résultats qu'on en peut attendre, il suffira de lire la lettre suivante, adressée à M. Trenard le 1er février 1844, par le docteur Hort, essayeur de la monnaie de cette ville.

"Vos minerais de cuivre sont des sulphurets dans des lits de quartz; il s'y trouve aussi du sulphure de fer, de l'arsenic et des traces d'argent que l'on observe par la voie humide; d'après divers essais de différentes portions de ce minerai qui ont donné à la fonte 20, 25, 28 et 30 pour cent. Je pense que 25 pour cent de cuivre est la moyenne raisonnable que l'on doit en attendre.

"Une portion de ce minerai dont la moitié se compose de cuivre natif, a donné 75 pour cent de cuivre pur; mais ce rendement n'est pas compris dans l'estimation précédente."

"De 1800 à 1830 les célèbres mines de cuivre de Cornwall en Angleterre ont donné de 7 à 10 pour cent, mais 10 pour cent seulement en 1808.

"Le produit de ces mines a été estimé comme suit, par M. John Taylor de la société royale:

Années.	Minerai	Métal.	Valeur	Produit.
	Ton.	Ton.	£. s. d.	p. cent.
1831	144,402	12,044	8/6,030 15 0	8½
1832	137,357	11,918	8/3,612 6 0	8½
1833	138,300	11,191	8/5,70 10 0	8
1834	143,296	11,2/6	8/7,902 0 0	7½
1835	150,617	12,270	8/3,403 14 0	7½
1836	140,96	11,627	9/7,752 6 6	7½
1837	141,754	10,8/3	9/0,913 15 0	7½

"D'après ce relevé, l'on voit que le produit annuel de 1831 à 1837 a été de 3 et 4 millions de piastres. Si donc votre minerai est abondant, il est aisé de voir d'après ce qui précède de quelle immense valeur sont vos mines.

M. Trenard montre aussi, par un état très détaillé les résultats probables de ses mines exploitées avec une force modérée, mais qui peut être par la suite augmentée graduellement, et établissant ses calculs de la manière la plus minutieuse il arrive aux conséquences suivantes:

Que deux cargaisons de minérai par mois de 300 tonneaux chaque, faisant 7,200 tonneaux par an, pouvant être aisément extraits de ses mines, produiraient au prix modéré de $130 le tonneau, $936,000

D'où, déduisant les dépenses d'extraction estimées à	$70,280	
Et celles auxquelles le minerai est sujet depuis son extraction jusqu'à la vente en Europe et montant à	$381,600	$451,880

Il resterait une balance en faveur des mines, de $484,160

L'établissement comme l'indiquent les documents, sera sous le contrôle et la surveillance des personnes les plus respectables choisies par les actionnaires. Tous les ans un état des affaires de la Compagnie leur sera présenté et le dividende en provenant leur sera payé.

Les bénéfices immenses qu'on doit attendre de cette entreprise sont amplement prouvés d'avance par les résultats antérieurs obtenus, dans le voisinage de M. Trenard par les deux compagnies anglaises des mines consolidées et des mines St.-Georges. Les actions de la première de ces compagnies vendues dans l'origine à £10 sont aujourd'hui à 43 et les actions de la seconde coûtant le même prix, ne pourraient aujourd'hui s'acheter même à celui de £ 50, par la raison que malgré leur immense élévation elles donnent annuellement un dividende de 40 à 60 pour cent. Ces faits joints à ceux non moins étonnants, que présentent différentes compagnies espagnoles établies dans le même parage, peuvent aisément être vérifiés en parcourant les prix-courants de Liverpool et de Swansey.

Fort de la régularité et de la vérité qui président à cette entreprise, M. Trenard présente franchement cette affaire au public de cet Etat, et espère que d'après les demandes qui lui ont déjà été faites, obtenir le reste de son placement à la Louisiane.

Les actions sont de $250 et de $500 payables à 3, 6, 9, et 12 mois. Les actionnaires à la Louisiane pourront ultérieurement faire entr'eux tels règlemens qu'ils jugeront convenables à leurs intérêts.

La liste de souscription se trouve chez MM. A. Gordon, Wylie & Co, rue Bienville No. 52, au bureau de M. H. B. Cenas, notaire, rue Royale No.12 et au bureau de M. L. Eyma, rue St. Louis, No 68.

A VENDRE OU A LOUER

CETTE belle maison de résidence qu'habite maintenant le soussigné, située rue Ste Anne entre les rues des Remparts et Bourgogne No. 172. Le local contient sept appartemens, et les bâtisses qui se trouvent dans la cour consistent en cuisines, chambres de domestique, écurie, grenier à foin, &c. L'hydrant de la compagnie de Water Works est posé dans la cour.

S'adresser au soussigné, sur les lieux, ou à son bureau No. 1, Exchange Place, près la rue du Canal.
29 fev—51 T. J. COOLEY.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Atlas de Liverpool et Austerlitz du Havre, les marchandises suivantes convenables pour la saison.

200	pièces	Listados et Arabias.
20	"	mérinos français double chaine,
30	douz.	boutons à habit et gilets.
50	"	gants fil pour hommes,
50	"	fil d'Ecosse do
100	"	" blancs d'uniforme,
100	"	" Berlin couleurs assorties,
100	"	chaussettes fil blanc et écru,
1500	"	" Alle andes et Anglaises, coton écru et blanc grises et mélangées, pour hommes, cadets et enfans.
300	"	bas de femme blancs, noirs et autres couleurs,
60	pièces	taffetas gomme,
10	livres	soie noire pour tailleur,
100	douz	chemises Rouen et Alsace, indienne et jaconat,
30	"	bretelles de soie,
200	"	" gomme élastique,
200	"	" coton blanc tricottées,
30	"	" soie tricottées,
75	pièces	foulards Corah, Pongees et Bandannas,
20	douz.	caleçons et chemises de soie,
100	"	" " tricot coton, toile et coton,
61	"	gants de soie,
1500	"	fil Orell, Taylor et Marshall,
200	paquets	épingles françaises.

A vendre en gros et à prix réduit pour du comptant par
29 fev 1 sem. LOISON & SYLVESTRE 34, Chartres

AU MAGASIN DE GROS.

STOCK NOUVEAU DE SOIERIE DE NEW-YORK.

WEST & OLIVER (du No. 136 Pearl street, New-York) ont ouvert une branche de leur maison d'importation au No. 38, rue de Chartres, où ils viennent de recevoir et offrent à vendre en GROS seulement, un assortiment complet et nouveau de soieries à la mode, consistant en:

SHAWLS, broches cachemire, Thibet, Kabyle, mousseline de laine, merinos et soie.

SOIERIE, Pouit de soie, riche bleu, noir et broché, Helienne, gros de Naples et satine,

GROS DE RHIN ET LUSTRINES D'ITALIE de toutes les qualités.

GANTS de peaux pour hommes et pour dames, soie et filets.

CACHEMIRES et balzorines riches imprimées

RUBANS de taffetas satins et gros de Naples.

Bretelles, cravates, écharpes, pour hommes et pour dames, cardinaux et mantilles, crêpe et mousselines de laine, mouchoirs de batiste, velours, voiles, bas de soie, barège vert, dentelles de couleurs, soie à coudre et aussi un grand assortiment de dentelles.

Ce stock a été dernièrement acheté à des prix réduits aux encans de New York et on des plus récentes importations, il est offert à vendre EN GROS SEULEMENT, à un léger prix au-dessus du prix coutant. Ces marchandises peuvent être une excellente occasion pour les marchands de la ville et de la campagne.
29 fev—1m WEST & OLIVER, 38 Chartres

VINS en caisses et en barriques ayant droit au drawback.

200 caisses vin rouge Pauillac, 200 do de Médoc,
200 caisses vin rouge St.-Julien, 100 do vin blanc Sauterne,
250 barriques vin rouge St-Emilion, Médoc et Montferrand. EDOUARD LARRONDE,
29 fev 84, St-Louis.

EAU-DE-VIE de Cognac et Liqueurs.
10 1/2 pipes eau-de-vie Cognac 4e preuve Castillon,
3/4 do do do do
15 caisses liqueurs assorties de Chauvet,
100 paniers anisette fine, 30 caisses curaçao de Hollande,
20 caisses absinthe Suisse.
50 barils vinaigre de vin blanc, 30 do vin blanc vieux Sauterne, 60,000 bouchons, 40 paniers bouteilles vides,
30 caisses macaroni et vermicelle
29 fev EDOUARD LARRONDE, 86, St-Louis.

GRAISSE—1000 barillets, prime leaf, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp

BACON—200 barils épaules et jambons, à vendre par
29 fev HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp.

JAMBONS—70 barils sugar cured, à vendre par
29 fev HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp

BOEUF—270 barils à l'inspection de Bozant, à vendre par
29 fev HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp

TABAC en feuilles et en balles, à vendre par
29 fev HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp

CHANGE—Checks à vue sur Louisville, Cincinnati et St. Louis, à vendre par
29 fev HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp

CAFE de la Havane—100 sacs à vendre par
29 fev E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

INDIGO—6 surons de Guatimala en débarquement du steamship Alabama, de la Havane, à vendre par
29 fev E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

SUCRE—50 caisses brun de la Havane, à vendre par
29 fev E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

DOUBLONS ESPAGNOLS et en américain, à vendre par
J. ALBERT,
29 fev 28, rue St. Louis

PLOMB DE CHASSE—numéros assortis, en débarquement du navire Pacific, et à vendre par
J. ALBERT, 28 St. Louis

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

MARDI 5 MARS 1844,

Au bénéfice de Mlle Marthe,

La première représentation de

LES DEUX VOLEURS,

Opéra nouveau en un acte, de Leuven, musique de Girard.

La reprise de:

HELOISE ET ABEILARD,

Drame en cinq actes, par Anicet Bourgeois.

La 1ère représentation de

LE RETOUR DE Ste. HELENE,

A-propos national en 1 acte, terminé par

L'APOTHÉOSE DE NAPOLEON,

Par Clairville.

☞ On commencera à six heures et demie.

SALLE DU BATAILLON WASHINGTON.

AUJOURD'HUI, 4 MARS 1844.

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

PAR

Mme CINTI-DAMOREAU

Prima Donna du Grand Opéra, du Théâtre-Italien et de l'Opéra-Comique de Paris,

ET

M. ARTOT,

CÉLEBRE VIOLONISTE FRANÇAIS.

PROGRAMME.

PREMIERE PARTIE.

1o.	Introduction pour le piano-forte.	
2o.	Air de "Semiramide" chanté par Mme Cinti-Damoreau,	*Rossini*
3o.	"Souvenir de Bellini," caprice pour violon, exécuté par M. Artot,	*Artôt.*
4o.	"In the Deep Sea, English song,"	*Horn.*
5o.	"La Voix," romance française chantée par Mme Cinti Damoreau,	*L. Puget*
6o.	Le "Tremolo," capriccio pour violon, exécuté par M. Artôt,	*Artôt.*

DEUXIEME PARTIE.

7o.	Fantaisie pour piano-forte.	
8o.	Cavatine "Il Barbiere di Seviglia," chantée par Mme Cinti-Damoreau,	*Rossini*
9o.	Grande fantaisie pour violon, sur des motifs de "Robert le Diable," exécutée par M Artôt,	*Artôt.*
10.	Variations concertantes pour chant et violon, sur la mélodie irlandaise de Thom. Moor, "This the last Rose of Summer," composées expressément pour Mme Cinti-Damoreau, exécutées par Mme Cinti Damoreau et M. Artôt,	*Artôt.*

☞ Les portes s'ouvriront à sept heures.

☞ On commencera à huit heures précises.

PRIX DU BILLET: $1.

N. B.—On pourra se procurer des billets chez J. B. Steel, 14, rue du Camp. Horst, magasin de musique, rue St. Charles. Nicks, rue Royale, Alfred Moret, rue Royale; Lelièvre encoignure Royale et Ste. Anne, Hebert, rue de Chartres, à l'Hotel St. Charles etc., et à l'entrée de la salle 4 m—1

AMPHITHEATRE NATIONAL.

Encoignure Poydras et Baronne.

MM. Robinson & Foster, propriétaires.

ANNIVERSAIRE DES POMPIERS.

Magnifique représentation au bénéfice de Mlle E. INCE.

LUNDI SOIR, 4 mars,

La BELLE et la BETE opéra ballet, dans lequel Mlle INCE dansera le JALEO DE XERES, suivi de la comédie du:

LENDEMAIN DES NOCES,

Pièce dans laquelle Mlle INCE dansera le pas du Danube. Dans l'entr'acte, M MORTON, prononcera un discours aux Pompiers, écrite pour la circonstance par J. R. Marks, Esq.

Scène équestre par la troupe à la tête de laquelle on remarquera l'étonnant HERNANDEZ

Une chanson, dédiée aux Pompiers de cette ville, par M. Bingham. Mlle Oceana dansera la Cachucha. Le tout terminé par le drame de Corunna, ou le Diable de la Montagne. 4 mars—1

AMPHITEATRE DAUPHINE.

MADAME ROMANINI

A la demande du public, vient d'être engagée pour quelques représentations qui commenceront aujourd'hui lundi, 4 mars. Les directeurs de cet établissement continueront leurs représentations tous les jours et s'efforceront comme par le passé de mériter les suffrages du public.

4 m M. STICKNEY, Manager.

BALS DE SOCIÉTÉ

A l'Arsenal du Bataillon Washington.

BAL DES PERES DE FAMILLE,

LE JOUR DE St. JOSEPH, 19 MARS.

Le Bureau des Directeurs dudit Bal s'assemblera à l'Arsenal dimanche prochain 3 mars, à une heure P M., pour affaires d'importance.

Les souscripteurs en général sont invités à y assister.

Par ordre du Président.

29 fev G. CALLATERA, Secrétaire.

SALLE DE BAL D'ORLEANS,

Rue d'Orleans, entre les rues Royale et Bourbon.

LE Directeur informe le public que la salle a été entièrement réparée et splendidement décorée par les plus beaux artistes, et que c'est aujourd'hui un des plus beaux établissements du pays. Il sera ouvert pendant toute la saison.

Les bals auront lieu tous les lundis, mercredi, vendredi et samedi durant toute la saison.

Les meilleures liqueurs sont tenues à la barre, et la police y est on ne peut mieux faite.

Un bon orchestre a été engagé.

Ouverture à 8 heures.

Par ordre du Conseil, aucune arme ne sera reçue.

P. A. DUBORD, Directeur.

11 nov Ancien Directeur de Washington

SALLE DE BAL WASHINGTON ET AMÉRICAINE,

Rue St. Philippe entre Royale et Bourbon.

Un arrangement définitif ayant été pris, le directeur informe respectueusement, ses amis et le public en général, que les grands bals parés et masqués auront lieu le dimanche, mardi, jeudi et samedi jusqu'à nouvel ordre.

Admission—Cavaliers $1 00
Dames 50

☞ On ne sera pas reçu avec des armes.

2 jan—6m JAMES O'CONNELL, Manager.

SALSEPAREILLE DE SAND.

☞ La lettre suivante décrit les résultats merveilleux de la salsepareille de Sands sur l'une des maladies les plus cruelles dont puisse souffrir le corps humain.

Newbury, Mass 15 mai 1842.

Mess. Smith & Fowle—C'est avec le plus vif plaisir que je vous envoie un certificat de la cure étonnante que la Salsepareille de Sands a faite sur ma personne. Depuis neuf ans j'étais affecté de la plus cruelle de toutes les affections scrofuleuses qui a la figure, jetèrent sur les mâchoires, la bouche, les lèvres, les gencives s'enflèrent, la maladie s'étendit en s'aggravant; elle me faisait souffrir d'autre de pouvoir se lever sans assistance. Les mâchoires viennent se carier et à se détacher quatre morceaux, avec quelques os qui me restaient. Vers cette époque, l'état de ma maladie devint horrible; les douleurs étaient si vives qu'elle ne pouvait dormir que quelques minutes. Elle avait essayé de diverses préparations de Salsepareilles, et d'un grand nombre de remèdes pour les humeurs scrofuleuses; mais aucuns effets. Je vous votre recommandation m'engagea à lui administrer la Salsepareille de Sands. Lorsqu'elle eut pris environ la moitié d'une bouteille, il y eut un mieux prononcé. Ce premier succès m'ayant encouragé, je persévérai dans ce régime avec un nouvel espoir. Il ne lui fut pas déçu, les ulcères de sa bouche se guérirent peu à peu, le sommeil revint. Enfin cinq bouteilles opérèrent une guérison complète. Je puis dire aujourd'hui que, ma fille ne s'est jamais portée mieux, et j'attribue ce résultat à l'usage seul de la salsepareille de Sands.

ASA P. ONION

Cet article est préparé et vendu par A. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, 237, Broadway, au coin de la rue Chambers, à New York.

Agents pour la Nouvelle Orléans—A. Sickles & Co. 40, rue du Canal; A. Oliver & Co, 64, rue de Chartres, Dufilho, rue de Chartres. En vente chez tous les Pharmaciens des Etats Unis; prix, une piastre la bouteille; six bouteilles pour cinq piastres.

Le public est invité à demander spécialement la Salsepareille de Sands. C'est le remède qui a opéré les cures les plus remarquables, ainsi que les plus authentiques.

Pour plus amples détails sur l'efficacité de ce remède et les preuves à l'appui, voir les pamphlets que les agents ont ordre de distribuer gratis. 3 mars—1m

AVIS.

MR. CLISSEY, professeur de danse, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle Orléans, que son académie de danse sera ouverte au No 5, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, le 1er novembre, et que le même continuera à donner des leçons dans les institutions de: Mads. Bournos, 14, rue des Remparts; Mads. Granet, 30, rue Bourbon; Mads. Montgomery, 13, rue Apollo; Mlle Prescott, 261, rue du Camp, et à l'institution de M. J. F. Buffet, 53, rue Bourbon.

Une classe pour les Messieurs sera ouverte de 8 heures à 10 heures du soir. 30 oct—6m

Compagnie du Rail Road de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1844.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée à une assemblée des actionnaires de cette institution, tenue le 9 du courant, avis public est par le présent donné, que les propriétés foncières de la Compagnie, autres que celles dont il est absolument besoin pour l'usage du rail road, seront exposées en vente publique, le lundi 29 avril de la présente année, payables en actions de cette compagnie au pair.

On travaille en ce moment sur un plan et à la rédaction des conditions: aussitôt qu'ils seront terminés, une copie lithographie sera adressée à chaque actionnaire avant le jour de la vente.

Par ordre du Bureau.

16 jan ADOLPHE LAYET, secrétaire

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DE L'OUEST ET CONTRE L'INCENDIE.

Nouvelle-Orléans, le 27 décembre 1843

IL a été décidé que les affaires de cette compagnie seraient conduites d'après le principe d'une assurance mutuelle, à partir du premier de mois prochain (1er janvier 1844). Toutes les personnes ayant des polices ouvertes sont invitées à faire le retour de toutes les propriétés qui ont été assurées avant cette époque, et toutes les personnes qui doivent sont respectueusement invitées à venir payer immédiatement.

27 dec L. MATTHEWS, président.

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail—6 caisses bas coton, 8/4 par 8 yards.
24 fev DAVID & CHAPUS, 92, rue de Chartres.

DENTS—Leur guérison—Le Dr. Blanchard, ex-Dentiste du roi et de la reine des Français, maintenant domicilié à la Nouvelle-Orléans, rue Royale, No. 166, entre Conti et St-Louis, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur par un procédé particulier. 24 fev

UN lot de peaux de chevreuil, dernièrement débarqué, à vendre par
24 fev MERLE, BEYLLE & Co., 45 Vieille Levée

TRAITES SUR PARIS.—fr. 4,000 à 60 jours de vue,
287 80 à 15 dito.
700 à 30 dito.

[illegible] fr. 5,437 80 sur Paris, à vendre par
24 fev MERLE, BEYLLE & Co., 45 Vieille Levée

CHECKS à vue sur Louisville, et billets de banque du Kentucky, à vendre par
24 fev WORSLEY & FORMAN, 75 Tchoupitoulas

TRAITES payables dans Paris ou Bordeaux, à vendre par CHS. DUFOUR,
24 fev 11, Conti.

MOUSSELINES et broderies assorties dernier goût reçues par le navire Austerlitz du Havre, et à vendre par F. PERRET,
24 fev 58 Toulouse

FROMAGE de Gruyère premier choix reçu par le navire Rockall du Havre, et à vendre par
24 fev F. PERRET, 58, rue Toulouse.

FIL à voile de coton, pour voiliers, à vendre par
29 fev J. ALBERT, 28 St. Louis

EAU DE VIE—vieille Eau de vie de Cognac et Eau de vie de Champagne, en demi-pipes, à vendre par
29 fev J. ALBERT, 28 St. Louis

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

IL sera vendu à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, mardi 12 courant, à midi, si ou il n'en pas disposé avant cette époque à l'amiable,

UNE HABITATION SUCRIERE possédée par F. B Cortes, située sur le côté [illegible] du Mississipi dans cet Etat, et à environ [illegible] au dessus de la Nouvelle-Orléans. Elle a 28 arpens 5 pouces de face, la ligne supérieure rentrant sur la ligne inférieure de manière qu'à 40 arpens du fleuve elle n'a plus qu'une largeur de 14 arpens et 22 toises, cette largeur se prolonge en lignes parallèles jusqu'au lac Ouacha. La terre est défrichée jusqu'à environ 38 arpens du fleuve contenant ainsi, environ 635 arpens de terre cultivables.

Les bâtisses consistent en une maison à un étage, contenant six chambres et un cabinet, une cuisine en bois, une grande grange en bois, un hôpital en bois, et des cabanes à nègres en briques. Une grande sucrerie et purgerie, et un moulin construit en briques. L'habitation n'a pas été cultivée depuis plusieurs années, et les bâtisses sont en mauvais état; elle est située sur une pointe du fleuve et elle a une levée peu élevée.

Les conditions qui seront avantageuses, seront énoncées le jour de la vente. Le plan de la propriété pourra être vu chez MM. H. C. Cammack & Co., 86, rue de la Commune. 2 mars

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu mardi, cinq mars, à midi, à l'Arcade de Banks rue des Magasins,

Trois lots de terre de valeur, sis à l'encoignure des rues Commune et St Paul, dans l'ilet borné par les rues Commune, St. Paul, Gironde et Gravier

Le No. 1, mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue de la Commune sur 23 pieds 6 pouces et 2 lignes dans le fond, 109 pieds 4 pouces sur une ligne le séparant du lot No. 2, 114 pieds sur l'autre ligne.

Le No. 2, mesure 4 pieds 3 pouces de face à la rue de la Commune, 23 pieds 8 pouces et 2 lignes dans le fond, 109 pieds 4 pouces sur la ligne le séparant du lot No. 3, et 104 pieds 8 pouces sur la ligne le séparant du lot No. 1.

Le No. 3, forme l'encoignure des rues Commune et St. Paul, et mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue de la Commune, 23 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No. 2.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à six et douze mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque

Les actes de vente pardevant L. T. Caire, notaire public. 1 mars—4

Bâtisses, façade en granit.

Vente positive.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mardi 5 mars à midi, à l'Arcade de Banks.

Une maison et magasin à trois étages, sise rue Tchoupitoulas, entre les rues Julie et St Joseph, avec une belle façade en granit et d'excellents matériaux, le tout actuellement loué $70 par mois, mesurant de face à la rue Tchoupitoulas 23 pieds, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles. La cour est pavée en pierres plates et la bâture principale à une profondeur de 60 pieds

Conditions—$4000 comptant, la balance à un an en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Sans réserve.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. R. Marks not. pub

Le plan est exhibé à l'Auction mart rue du Camp.
29 fev

Seconde vente de tableaux à l'huile.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mercredi 6 mars à l'Auction Mart rue du Camp, à 11 heures,

Une collection de tableaux à l'huile choisis par M. A Hewlett en Europe, ainsi qu'une variété d'autres tableaux des artistes modernes

Des catalogues seront distribués le lundi avant la vente.
29 fev

Monument de Alamo.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mercredi, six mars, à onze heures, à l'Auction Mart,

Le monument de Alamo, qui a été récemment exhibé dans cette ville. Ce célèbre morceau de sculpture a été puisé dans les décombres sanglantes d'Alamo et en commémoration des hauts faits de cette troupe de héros, dont les noms sont burinés sur ce splendide monument.

La vente sera positive, le propriétaire étant obligé de vendre.

Conditions: à la vente. 29 fev—6

Vente positive de terre au faubourg Tremé

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi 7 mars, à midi à la Bourse St.-Louis, trois lots de terre dans la première municipalité dans l'ilet marqué K, face à la rue Dumaine un de ces lots formant l'encoignure des rues Dumaine et Roman.

Conditions—1/4 comptant et la balance en billets endossés à 6, 12 et 18 mois de crédit.

L'acte de vente pardevant C. Pollock 29 fev

Propriétés dans la rue des Magasins.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mardi, le 5 mars, à l'arcade de Banks.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, étant le No 3. de l'ilet borné par les rues Magasins, Delord, St. Joseph et Foucher, mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue des Magasins sur 111 pieds 5 pouces et demi et 8 lignes de profondeur; plus amplement décrit sur un plan dressé par J. Pilié en date du 15 mai 1840, et déposé en l'étude de C. Pollock notaire public

Conditions: Un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 fev—11

Vente positive de terre dans les rues Magasins et Foucher

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON

IL sera vendu à l'encan, mardi 5 mars prochain, à midi à l'arcade de Banks

6 beaux lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Magasins, Foucher, St-Joseph et Julie étant les Nos. 1, et 2 dans la rue des Magasins et mesurant chacun 21 pieds 7 pouces 5 lignes de face, sur 119 pieds 5 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces lots se trouvent une boulangerie en briques et une maison en bois.

3o. 3 lots de terre dans le même ilet étant les Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun 26 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Foucher sur 117 pieds 5 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en bois.

Conditions:—Un cinquième comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement, les billets portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant H. A. Cenas, not. pub aux frais des acquéreurs. 21 fev

COLLEGE DE St. VINCENT,

Cap Girardeau Mo.

CE collége a été incorporé par la Législature de l'Etat du Missouri, avec les pouvoirs et privilèges accordés aux colléges et Universités dans les Etats-Unis. Il est situé [illegible] de la ville du Cap Girardeau [illegible] et offre aux jeunes gens [illegible] une position très agréable [illegible] au [illegible] de la plus salubre [illegible] campagne à un mille et demi du collége [illegible]

Le système d'éducation est classique et commercial.

Quoique cette institution soit dirigée par des ecclésiastiques catholiques, on y reçoit indistinctement des élèves de quelque religion qu'ils professent.

Conditions:

Pension annuelle, y compris le blanchissage, le raccommodage et l'abonnement au médecin, $150 00

Payables six mois d'avance

On paiera séparément pour les langues allemande, espagnole et italienne, ainsi que pour la musique, le dessin et la chimie.

Il sera libre aux élèves de passer les vacances chez leurs parens ou au collége.

L'argent pour les menus-plaisirs sera déposé entre les mains de l'économe de l'établissement.

Pour plus amples informations adressez à M. Adolphe Rorier, agent, 22 Exchange Place, ou à M. H Figari à l'Evêché, rue des Ursulines. H. FIGARI
14 oct—3m Président

BANQUE DE CITÉ.

Nouvelle-Orléans, le 21 février 1844.

UNE élection de douze directeurs pour l'année courante, sera tenue au local de la Banque, le lundi, 4 mars prochain entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
21 fev R. J. PALFREY, caissier.

BANQUE DE CITE.

Nouvelle Orléans, le 10 février 1844.

LE Bureau de Direction de cette institution a ce jour déclaré un dividende de trois pour cent sur le capital de cette banque, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, le lundi 4 mars prochain.
12 fev R. J. PALFREY, caissier.

Département des Water Works.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE. ORLEANS

Le 19 janvier 1844.

UNE élection de six directeurs pour servir pour l'année courante, aura lieu au local de la Banque, lundi 4 mars prochain entre neuf heures A. M. et deux heures P. M.
3 fev—1m JAMES SAUL caissier.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

Compagnie d'Assurance Hartford, de Hartford.

LES soussignés ayant été nommés agents de cette compagnie sont prêts à assurer contre toutes pertes ou dommages causés par le feu, sur bâtisses et marchandises, pour un montant n'excédant pas $10,000 sur tout au tre risque. TUFTS & HOBART.
30 dec 29, Gravier

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 17 février 1844

LA résolution suivante a été adoptée par le bureau des directeurs de cette institution, savoir:

"Résolu que le caissier fasse savoir que la banque de l'Union de la Louisiane discontinuera, à partir de ce jour, de recevoir des dépôts, ni que tous les comptes sont requis de retirer leurs fonds de cette institution, et le plus que tous les établissemens ou individus étrangers, pour que cette banque puisse avoir aucun compte d'[illegible] tous ceux pour lesquels elle n'aurait pas [illegible] sera toute affaire ultérieure de cette nature qu'il en sera aussitôt que possible, à transférer leurs affaires à quelque autre institution

Par ordre de la Direction.

19 fev Fred FREY, caissier.

Aux Constructeurs et aux Fondeurs de fer.

DES estimations pour reconstruire la partie de la presse à coton de la Nouvelle Orléans, qui a été détruite par l'incendie du 11 du courant, et des estimations pour rétablir la presse et la machine, seront reçues au bureau de la compagnie d'assurance de l'Océan, 15, rue du Camp, jusqu'à samedi 2 mars prochain.

Les bonnes sécurités seront demandées pour tout contrat fait pour les travaux ci-dessus.
21 fev—7 Chs. BRIGGS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 36 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 4 mars 1844.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FRERET, Maire

Nouvelle-Orléans, le 1 mars 1844.

REÇU par les soussignés et à vendre en gros.—Par le Lorraine, du Havre: indiennes rouges unies pour meubles, dites chaîne satiné pour meubles, balzarines nouvelles et barèges en couleur, filet noir 5/4, et gants filet, crêpe noir pour chapeaux;—Par le Mississipi de New York: 25 caisses indiennes nouvelles couleurs claires, colettes 3/4 et 4/4, guingams anglais pour deuil, apron checks, mouchoirs madras bas prix, toiles d'Irlande, toiles de Paris simple et double largeur, cotons croisés et cotons blancs, cotons Lowells Nos. 1 et 2, coutils à matelas, cotonnade Kepka, dito Hamilton, mathéony noir 40 pouces, ouvré œil de perdrix, étamines noires, lasting noir, mousselinier blanches unies à carreaux, aiguilles et agrafes, fil pateneté noir, écru et bleu clair. FORCADE & Co.
13, rue du Canal

ATTENDU TOUS LES JOURS DU HAVRE ET DE LIVERPOOL:

10 caisses jaconats nouveaux dessins, 6 dito balzorine laine, 4 dito balzorine coton, 4 dito coutil fisse pur fil, 3 dito guingams d'Ecosse, 4 dito linen checks très fins, 6 balles brill écru et blanc. 2 mars

CAFE HAVANE en vert, à vendre par
29 fev J. ALBERT, 28 St. Louis

FROMAGE DE GRUYERE—Nouveau Fromage de Gruyère, à vendre par
29 fev J. ALBERT, 28 St. Louis

FARINE—1000 barils marque de choix Ohio, 1200 de St. Louis, à vendre par
29 fev G. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas

CORDE—120 rouleaux à vendre par
29 fev G. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas

GRAISSE—30 barils et 30 demi barils, à vendre par
29 fev G. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas

FROMAGES de l'Ouest, en barriques et en caisses, à vendre par
29 fev G. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas

DRILL blanc, de 81—Un assortiment de Drill blanc de 81 3/4, et Jaconats anglais imprimés, à vendre par
29 fev WM. PREHN & Co 56 Douane

COTON en bobine—Un assortiment de Raworth, dernièrement reçu, à vendre par
29 fev WM. PREHN & Co. 56, Douane.

COTON ewelle—Un assortiment de coton blanc et Parma, dernièrement reçu et à vendre par
29 fev WM PREHN & Co. 56, Douane.

TOILES D'IRLANDE.—Les soussignés offrent à vendre par celle un assortiment complet, consistant en: pièces et demi pièces 4/4, de très bas prix à extra fines; pièces de damassés en pièces, 6, 7, 8 et 10/4, drap damassé, 6, 8 et 10/4, étoffes noires et de couleur, pour pantalon, 3/4 et 4/4; drills de couleur, 3/4, Hollande écrue, Bretagnes anos, 3/4, serviettes damassées, 8/4. &c. &c.
29 fev WM. PREHN & Co 56, Douane

SUCRE—Deux récoltes très supérieures de sucre à vendre sur des habitations au dessus de cette ville, une de 200 boucauts et l'autre de 400 s'adresser à
29 fev A. GORDON, WYLIE & Co, 51 Bienville

ON DEMANDE—60 ou 80 bons bœufs pour être employés sur une habitation à 40 milles au-dessus de cette ville. S'adresser à M. Buford sur l'habitation ou à
29 fev A. GORDON, WYLIE & Co, 51 Bienville

VENTES JUDICIAIRES.

PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

Lundi 11 mars, à midi, à la Bourse de la Cité, une portion de terre de l'ilet No. [illegible] par les rues Conti, St. Louis, Marlborne et Derbigny, avec les améliorations qui s'y trouvent, provenant de la succession John Mc Dermott, payable comptant

Lundi 11 mars, à midi, à la Bourse de Cité, au lot de terre au faubourg Washington, quartier Montegut, avec une maison, &c.,—provenant de la succession Louis Moreau et payable comptant Aussi, de la même succession, deux lots de terre au nouveau faubourg Washington, sans bâtisses, un lot rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts, avec quelques bâtisses en bois; une négresse de 25 ans, cuisinière, et une autre de 65, infirme, payables un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois

Samedi 16 mars, à midi, à la Bourse de Cité, deux lots de terre au faubourg Washington, dans l'ilet compris entre le chemin public et les rues French, Moreau et Lesseps—Provenant de la succession Joseph Evers

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, cinq lots de terre au faubourg des Religieuses, sur l'encoignure des Nayades et Félicité, les quatre autres contigus, rue Nayades. — provenant de la succession Frederick Beckman et payables comptant.

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, un lot de terre rue St-Claude, faubourg Trémé, entre St. Philippe et Ursulines, provenant de la succession Cécile Bonnin, f. c. l., et payable comptant.

Mercredi 20 mars, à midi, à la Bourse de la Cité provenant de la succession Thomas E. Ives, un lot de terre au faubourg Saulet, dans l'ilet compris entre les rues Calliope, Nayades, Pytonies et Clio, avec les bâtisses qui sont dessus; Stephen, nègre, vendu sans garanti des vices rhédibitoires—Payables un tiers comptant, la balance à un an

Samedi 30 mars, à midi, à la Bourse de Cité, provenant de la succession de Jean Valery Delassize, un nègre de 55 ans, et des actions de la compagnie du canal de Barataria et Lafourche, payables moitié comptant et la balance à un an de crédit.

PAR LES SHERIFS.

Lundi 4 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, un lot de terre, face à la rue St Claude, dans l'ilet entre les rues St. Claude, Bayou, Remparts et Ursulines, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Aussi des Actions de la banque des Citoyens.—Conditions, comptant.

Lundi 4 mars, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, trois lots de terre au faubourg Tremé, avec toutes les dépendances et améliorations qui s'y trouvent—un forme l'encoignure des rues Bayou St Jean et Marais, le second fait face à la rue du Bayou, et le troisième face à la rue des Marais—Conditions, comptant.

Lundi 4 mars, à midi à la Bourse de Cité, par Emile La Sère, une certaine portion de terre dans le district de la seconde municipalité face à la rue Philippa, dans l'ilet compris entre les rues Perdido, Philippa, Poydras et Baronne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Conditions, comptant.

Mardi, 5 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, Bienville rue d'Orleans, entre Remparts et Bourgogne—payable comptant.

Samedi 9 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par E. La Sère deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, au faubourg Ste. Marie, l'un fait face à la rue des Magasins et l'autre à la rue Julie. Conditions comptant.

Mercredi 13 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, un lot de terre au côté sud du Bayou St. Jean, face à la rue du Bayou, entre Villeré et Marais, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Conditions, comptant.

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, une bâtisse érigée sur un lot de terre dans un l'ilet borné par les rues Vieille Levée, Dumaine, Bienville et du Chemin public, payable comptant.

Vendredi 15 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, deux lots de terre au faubourg Washington,—payables comptant.

Samedi 16 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S Lewis, le tiers indivis de quatre lots de terre au faubourg Delord dans l'ilet borné par les rues Front, Benjamin, Nouvelle-Levée et Suzette, avec une portion égale dans toutes les améliorations, droits, &c. qui y appartiennent,—payables comptant.

Samedi 16 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par Emile La Sère, le quart indivis de quatre lots de terre au faubourg de l'Annonciation dans l'ilet borné par les rues Constance, Orangers, Annonciation et Richard; le quart indivis d'un lot de terre au même faubourg, rue de l'Annonciation; quatre lots de terre faisant l'angle des rues Marché, Prytanie, le quart indivis d'un morceau de terre au même faubourg, formant l'angle des rues Orange, et Annonciation; le quart indivis d'un lot rue Celeste, le quart d'un autre rue St Jacques, sept lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent au faubourg Annonciation compris entre les rues Richard Packets, Marché et St Jean Baptiste, cinq lots au même faubourg, le quart indivis d'un lot avec les améliorations qui s'y trouvent, au faubourg Ste. Marie, formant un des angles des rues Delord et Perier; trois lots avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, rue Louisa entre Tchoupitoulas et Perier, le quart indivis d'un ilet au faubourg Annonciation borné par les rues Annonciation, Marché, Richard, Constance, et avec la presse à coton qui est dessus, et ses dépendances; la moitié indivise d'un lot au faubourg Ste. Marie dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julia, et Gravier.—Payable, un cinquième comptant, et le reste à 3, 6 et 12 mois.

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin un lot de terre au faubourg Tremé, face à la rue St. Claude,—payable comptant.

Mardi 19 mars, à midi, à l'Arcade de Bank, par S Lewis, deux lots de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Magasins Edward, Camp et Freret, dont moitié No. 2,—payable comptant

Mercredi 20 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un lot de terre au faubourg Marigny, rue de l'Amour, avec les bâtisses, au terrain au nouveau faubourg Marigny rue St. Antoine, un lot de terre au faubourg Frenglin, rue Marigny,—payables comptant

Jeudi 21 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un lot de terre au faubourg Lafayette, entre les rues Celeste et Constance, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Conditions comptant.

Vendredi 22 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un lot de terre au faubourg Marigny, l'un face aux Champs Elysées et l'autre face à la rue Marigny, avec toutes les circonstances et dépendances—payable comptant.

Samedi 23 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un lot de terre, ainsi que les bâtisses qui sont dessus, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Royale, Quartier et Bourbon, face à la rue de l'Hôpital, conditions comptant.

Lundi 25 mars, à la Bourse de Cité par D Augustin, un lot de terre dans l'encoignure des rues Ursulines et Bourgogne, et un lot de terre rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts—payables comptant.

Mardi 26 mars à la Bourse de Cité par Emile La Sère, deux lots de terre, l'un fait face à la rue St. Claude, entre les rues Marais, et l'autre même façade sur le fond—conditions, comptant.

Samedi 30 mars, à midi, à la Bourse de Cité par S. Lewis, un lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le district de la seconde municipalité, face à la rue Gravier, la moitié indivise de deux lots de terre, avec les bâtisses, et deux lots contigus et font face la rue Poydras. Conditions, comptant

PAR DES ENCANTEURS.

Lundi 4 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un terrain au faubourg Washington, quartier Dauney—payable comptant.

Lundi 4 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par Abat & Domingue, d'ordre de la Cour des Preuves, Certain emplacement au coin de l'Hôpital, et un autre adjacent, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Deux autres terrains, rue Conde entre St. Philippe et Ursulines—provenant de la succession de Joseph Lombard, et payable comptant par le reste à 6 et 12 mois.

Mardi 5 mars à midi à la Bourse de Cité, par F. Coquet, d'ordre de la cour de Paroisse, une mulâtresse de 40 ans, blanchisseuse, repasseuse, confiseur, blanchisseuse et bonne cuisinière, et ses deux enfans, de 8 et l'un âgé un mulâtre de 15 ans, et une négritte de 11 ans.

Lundi 25 mars, à midi, à la Bourse de Cité par M. Barnett à l'ordre de la Cour de Paroisse et provenant de la faillite Frederick Y. & F. Freuschiedt—Un ilet de terre dont ilot un des lots au faubourg Lafayette; au quatre côtés sur lots de terre, un en 14 lots, au faubourg Livaudais—payables un tiers comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 36 mois.

Lundi 25 mars à midi, à la Bourse de Cité, par F. K. Tricou, d'ordre de la Cour et provenant de la succession de Bernard Vanegue, un lot de Terre rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine, avec les bâtisses et améliorations, lot 171 actions de la Banque des Citoyens, un autre lot rue Remparts, même encoignure rue St. Joseph et Poydras avec les bâtisses et améliorations un autre lot, rue St Joseph, avec les bâtisses et améliorations, un autre lot, rue St-Joseph, avec les améliorations sur St. Charles, rue Grand Marigny, tous lots au faubourg Tremé, quatre Conditions: Pour la propriété située rue Toulouse, un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit; pour la propriété sur le faubourg Tremé, et le reste à 6 et 12 mois; et la balance à un an de crédit. Pour les actions de la Banque des Citoyens, comptant.

Mardi 26 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par M. Barnett Jr., d'ordre de la Cour de la Paroisse, un lot de terre à la Jefferson, avec les bâtisses—payable un cinquième comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans, et aussi le paiement de deux billets d'un autre lot à Hurtville, avec les bâtisses, aux mêmes conditions; cinq lots au faubourg Livaudais paroisse Jefferson; payables un cinquième comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans, aussi à 1 et 2 ans; quatre lots au même faubourg payables, intérêts et frais comptant; la balance 1/3 comptant à un an 2 et 3 ans; Trois lots au même faubourg, payables un cinquième comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans; un lot au même faubourg—un esclave $909 25 cts avec intérêts et frais au comptant; balance 1/3 comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans. esclaves suivans, un nègre de 24 ans, au comptant; une négresse de 25 ans avec deux enfans en bas âges, et deux autres de 45 et 55 ans, une négresse des Chalons de 45 ce dernier vendu avec enfans—payables un [illegible] comptant et la balance à 6 et 12 mois.

Jeudi 2 avril, à midi, à la Bourse de Cité, par J. B. Blache, d'ordre de la Cour de la Paroisse et provenant de la succession d'Elizabeth Pradines, veuve Corigoles—Un lot de terre dans la ville rues Royale et Hôpital, avec une maison en briques à deux étages et une cuisine en briques à trois étages—payable un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois.

Samedi 23 mars, à midi, à la Bourse St Louis, par F. Coquet et provenant de la succession de Rosalie Maxent, un lot de Terre rue Moreau, avec la maison, cuisine &c. qui s'y trouvent; un autre lot rue Casacalvo, avec la maison, écurie &c. qui y trouvent, ainsi que une négresse de 40 ans, avec son enfant, une autre de 40 ans, avec ses deux enfans, un nègre de 16 et un autre de 13 ans—Conditions, un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois.

Lundi 25 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par F. E. Tricou, et provenant de la succession Nicaud, des actions de banques et de compagnies, quatre esclaves et un morceau de terre dans la paroisse Lafayette,—conditions, les actions comptant, les esclaves un dixième comptant, la balance à 1 et 2 ans, et la terre à 6 et 12 mois.

PAR LE MARSHALL.

Lundi 4 mars, à midi, à la rotonde de la Bourse Cité, un esclave nommé Sam—Conditions comptant.

ARPENTAGE, ARCHITECTURE ET DESSIN LINEAIRE

F. M. COURNIER, ingénieur géomètre, ancien arpenteur-général de la Martinique et A. MAZZUCHELLI, architecte breveté de l'Université de Pavie, se chargent de toutes opérations d'arpentage et d'architecture, du relèvement des lignes et du partage des propriétés; de la confection de toutes espèces de plans de maisons et de terrains à vendre, du dessin de toutes sortes de machines, et de l'exécution de tous les travaux relatifs au dessin linéaire et d'ornements.

Ils donnent également des leçons de dessin linéaire appliqué, selon le choix des élèves, à l'arpentage, à l'architecture et au dessin des machines, avec ou sans les notions préliminaires de mathématiques; de dessin à la plume et de tous les genres d'écritures d'ornemens; ils font, le soir, de six heures à huit heures, un cours particulier pour les ouvriers des machines à vapeur, les ouvriers mécaniciens, charpentiers, etc.

Leur bureau est établi Passage de la Bourse, No. 38, entre les rues Conti et Bienville 3 nov—6m

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Indiennes, mousselines imprimées, mouchoirs, impériales, toiles à drapier, coton en bobine et en pelotte, fil en bobine, expédition par un drawback, et en débarquement du navire Delhi de Liverpool. R D BLOSSMAN,
2 dec 66, Bienville

BLANC de baleine—570 caisses New Bedford et Nantucket, 60 patentes de Todd, à vendre par
27 fev FIELD & Co., 38, Vieille Levée

HUILE de baleine—400 gallons d'hiver, à vendre par
27 fev FIELD & Co., 38 Vieille Levée

SALERATUS—30 barils et 30 1/2 dito de Boston, à vendre par FIELD & Co.
27 fev 38, Vieille Levée

BLANC DE BALEINE—48 caisses en débarquement du brick Allmala, à vendre par
27 fev WM FROST & Co. 28 Vieille Levée

BLANC DE BALEINE—800 caisses New Bedford, en magasin, à vendre par
27 fev WM. FROST & Co. 28, Vieille Levée.

HUILE de Baleine—100 barriques d'hiver et d'automne et 100 barils raffiné, à vendre par
27 fev WM. FROST & Co, 28, Vieille Levée

SAVON—300 caisses de Boston, No. 1, différentes marques, et 100 à la rose et à l'amande, à vendre par
27 fev WM. FROST & Co, 28, Vieille Levée

30 BALLES toile écrue 4/4 Roseville, 10 e Portsmouth, 17 do étoffe rayé de Hamilton, 5 do cotonnade, 5 do drill, 5 do pt mélton, 5 do indiennes à la mode à vendre par
27 fev WM FROST & Co, 28 Vieille Levée

CHAPEAUX de feuille de Palmier—18 caisses fins et commun, à vendre par
27 fev WM. FROST & Co. 28, Vieille Levée.

CHAPEAUX Feutres et Castors à vendre par
WM. FROST & co.
28 Vieille Levée

BOEUF pour ménage—150 demi barils bœuf mess en magasin et à vendre par
CLYMER, THOMPSON & Co.
45, Tchoupitoulas
21 fev

TOILE A VOILE—Toile à voile de coton, de la marque de Mount Vernon, Nos. 1 à 10, 4 à 8 Nos. 11 à 16—Toile de Russie, 9 Nos. 1 à 10—Toile, [illegible] à voile, écrue et blanche,—en magasin et à vendre par
J. ALBERT, 28 St Louis

VENTES DE CE JOUR.

Vente des Gardiens du Port.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON

IL sera vendu, lundi 4 courant, à 11 heures et demie, à leur magasin d'encan, rue du Camp, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port,

24 barillets Clous,
1 pipe Madère,
3 barils Brun espagnol,
10 barillets Blanc de Plomb sec,

Avariés dans leur transport du Nord.

Conditions,—comptant.

4 mars—1

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, lundi 4 mars, à son magasin de groceries, rue de la Vieille-Levée No 30 à 10 heures du matin, Divers articles du ressort des pharmacies, confiseurs, teinturiers et vétérinaires. 3 mars—2

VENTES A L'ENCAN.

Actions de Banques.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mardi, 5 courant, à midi, à l'Arcade de Banks,

50 actions du fonds capital de la Banque de Carrollton, sur lesquelles on a payé $50.

50 actions de la Banque du Commerce sur lesquelles on a payé $ 50.

Conditions, comptant. Vente positive. 4 mars.

PAR A. FERNANDEZ & SAUCIER.

Limons! Limons! Limons!

MARDI prochain 5 mars, à 11 heures du matin rue de la Vieille-Levée No 30 il sera vendu sans réserve, pour clore un chargement,

750 caisses de limons de Sicile.

Conditions, comptant. 4m

PAR SYKES & HYDE.

A. REVALL, Encanteur.

IL sera vendu, mardi, cinq c. à midi à l'encan, rue des Magasins, et à l'Arcade de Banks 650 Green Hyson en demi-boîtes de six à treize livres, 1 boite dans les cargaisons du Pandora, de Oscar, le Albion, du Commander, du Navigator et de Horatio, ces thés, frais et d'une qualité véritablement supérieure, mérite toute l'attention des acheteurs.

AUSSI—100 boites Hyson et riz. 4 m—4

Vente d'Immeubles de valeur, sans réserve.

PAR WILLIAM O. HEWES, encanteur

SAMEDI 9 mars, à l'Arcade de Banks,—Vente commencera à midi

Dans la ville de Lafayette

L'ilet entier compris entre les rues Jackson, Philippa, Laurel et Jersey, divisé en 24 lots, ainsi qu'il appert au plan qui sera exhibé

Les Nos 1 à 10, dix lots face à la rue Jackson et au boulevard.

Le No 1 formant l'encoignure des rues Jackson et Jersey, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds à la rue Jersey, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à une allée de 9 pieds 10 pouces 5 lignes.

Le No 10 formant l'encoignure des rues Jackson et Laurel, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds à la rue Laurel, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à une allée de 9 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les Nos 2 à 9 ayant chacun 31 pieds 11 pouces 9 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, faisant face dans le fond sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les Nos 11 et 12 ayant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur 150 pieds 8 pouces et 6 lignes.

Le No 13 faisant face à la rue Philippa et formant l'encoignure des rues Philippa et Laurel, même 31 pieds, 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Philippa, la même dimension dans le fond, sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 5 lignes de face, sur 120 pieds sur la rue Laurel.

Les Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 ayant chacun 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Philippa, la même dimension dans le fond sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes, sur 120 pieds de profondeur.

Le No. 22 formant l'encoignure des rues Philippa et Jersey, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Philippa, 120 pieds de face à la rue Jersey, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes dans le fond sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les Nos. 23 et 24, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Jersey sur 150 pieds 8 pouces et 6 lignes.

Propriétés dans la municipalité No. 2.

QUATRE LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Camp, Lacourse, Magasins et Orange

Le No. 1 formant l'encoignure des rues du Camp et Lacourse, ayant 31 pieds 1 pouces de face à la rue du Camp sur 90 pieds de face et de profond ur, sur la rue de la Course.

Le No. 2, contigu au No. 1, ayant 31 pieds 11 pouces de face à la rue du Camp, sur 90 pieds de profondeur; entre lignes parallèles.

Le No. 3 contigu au No. 2 et ayant les mêmes dimensions.

Le No. 4 étant la clé, ayant 30 pieds de face à la rue de la Course sur une profondeur de 95 pieds 8 pouces.

UN LOT DE TERRE près le marché Poydras dans l'ilet borné par les rues Poydras, Cirque, St. Jean et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras, sur 112 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Les conditions pour les propriétés ci-dessus seront: un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets à l'ordre de l'acquéreur garantis par hypothèque et en cas de non paiement à échéance ils porteront intérêt de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

UNE GRANDE MAISON EN BRIQUES formant l'encoignure des rues Poydras et Philippa, faisant face au marché, mesurant 27 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la rue Poydras et 119 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la rue Philippa, et au quartier commercial le plus peuplé, il ne peut y avoir pour la maison avantage des rues Poydras, Baronne, Perdido et Philippa et pouvant tout d'un seul tenant.

Conditions—$2000 comptant, la balance en paiements égaux en billets à l'ordre de l'acquéreur à 6, 12, 18 et 24 mois, portant hypothèque spéciale sur la propriété, avec intérêt en cas de non paiement à échéance de 8 pour cent par an, et un certain privilège d'en retarder les paiements.

Propriétés dans la Municipalité No. Un, près la rue du Canal.

TROIS MAISONS EN BRIQUES de trois étages, sur un lot de 64 pieds sur 97 pieds, dont dans l'ilet borné par les rues Canal, Customhouse, Bourgogne et Remparts.

Le No. 1 formant l'encoignure ayant 21 pieds de face à la rue de la Douane avec cour et cuisine sur 97 pieds sur la rue Bourgogne.

Le No. 2, la maison contiguë, environ la même façade sur 97 pieds de profondeur.

Le No. 3, la maison contiguë au No 2 même façade et même profondeur.

Conditions—Pour chaque maison $1000 comptant la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit en billets à l'ordre de l'acquéreur et hypothèque spéciale, qui en cas de non paiement à l'échéance porteront intérêt à raison de 8 0/0 par an sans aucun privilège d'en retarder le paiement.

Propriétés dans la Municipalité No. Deux.

A. DEUX LOTS DE TERRE, étant les Nos 1 et 2, situés dans le faubourg Delord dans l'ilet formé par les rues Duplantier, Camp, St Mary, Calliope et Magasins

Le No. 1, ayant 31 pieds 4 pouces de face sur 127 pieds 7 pouces de profondeur, faisant face à la rue Duplantier et à une allée.

Le No. 2, mesure 21 pieds 4 pouces sur 97 pieds 1 pouce et sur une ligne, et 97 pieds de l'autre.

B. DEUX MAISONS en briques, situées au coin de la rue Philippa entre les rues Hevia et Girod, chaque maison couverte en ardoise ayant cuisines et écuries, contenant chacune 30 pieds sur 50 pieds 11 pouces et 5 lignes, sur 140 pieds le fond.

C. HUIT LOTS DE TERRE ainsi qu'il appert d'un plan, numérotés 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84 situés dans l'ilet borné par les rues Baronne et Philippa, Julia et Promenade Triton.

Le No. 73 faisant face à la rue Baronne et au rail road de Carrollton ayant 24 pieds de face à la rue Baronne sur 141 pieds 2 pouces sur une allée couvert d'un 10 pieds 6 pouces sur Baronne de largeur et 24 pieds sur la rue Baronne, avec un fond sur la rue Baronne ayant 28 pieds sur 141 pieds avec dessus.

Le No. 79 ayant 24 pieds 4 pouces sur rue Baronne et Julie dans la même profondeur que le No. 73.

Les Nos 80, 81 ayant chacun les mêmes dimensions.

Le No. 83, les mêmes dimensions excepté la profondeur qui est de 111 pieds.

Le No. 84, formant l'encoignure de Julie sur la rue Baronne, ayant 24 pieds de face sur la rue Baronne, ayant 30 pieds sur la rue Julie, et la même profondeur que les autres avec les améliorations.

D. SIX MAISONS EN BRIQUES, face à la rue du Cirque, ayant chacune deux étages, avec leurs cuisines, Cirque, et au coin de la rue Poydras, Cirque et Gravier

Le No. 1, maison à deux étages, attique et cuisine en briques, cour fermée, faisant face au Cirque et à l'encoignure de la rue Gravier ayant 27 pieds sur 30 pieds sur la première rue et 98 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la seconde.

Le No. 2, une maison en briques semblable au No. 1, ayant 24 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la rue du Cirque, par 60 pieds 11 pouces et 2 lignes sur une cour en commun.

Le No. 3, une maison en briques semblable au No. 1, ayant 25 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la rue du Cirque, sur 110 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, avec cour et cuisines.

Le No. 4, une maison en briques semblable au No. 1, ayant 24 pieds et 4 lignes sur la rue du Cirque sur 65 pieds et 2 pouces de profondeur.

Le No. 5, une maison à un étage contigu au No. 4 ayant 35 pieds sur la rue du Cirque, sur 65 pieds et 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne intérieure, ce ligne la maison No. 4, 30 pieds 10 pouces dans le fond et 12 pieds sur la ligne supérieure.

Ces cinq bâtisses ont dans le fond une allée commune à chacune d'elle.

Le No 6, une maison à un étage contigue au No. 5 ayant 35 pieds de face à la rue du Cirque sur 62 pieds sur la ligne attenant au No. 5, et 63 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne supérieure, 49 pieds 2 pouces dans le fond avec un corridor dans le fond conduisant à la cour.

E. DEUX LOTS DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la Municipalité No. 2, ayant chacun 30 pieds de face sur 100 pieds de profondeur, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Villere, Robertson et Commune, et désignés par les Nos. 11 et 18 sur un plan dressé par H. Grant, député arpenteur, et déposé en l'étude de E. Bienvenu.

Le No. 18, avec double maison en bois, double cuisine, citerne etc., formant l'encoignure des rues Jackson et Robertson mesure 30 pieds de face sur la première rue sur 100 pieds sur la rue Robertson, avec une allée dans le fond, de 4 pieds 6 pouces.

Le No. 17, avec double maison en bois, double cuisine, etc. etc. contigue au No 18, ayant 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 130 pieds de profondeur.

F. DEUX LOTS DE TERRE sur lesquels se trouvent une boulangerie et plusieurs vieilles constructions en bois, formant l'encoignure des rues Bassin et Pacaniers.

Un des dits lots mesure environ 33 pieds de face à la rue des Pacaniers, et environ 128 pieds de face à la rue du Bassin, et forme l'encoignure.

Le second lot contigu à l'autre, a environ 32 pieds de face à la rue des Pacaniers, sur 128 pieds de profondeur, ainsi qu'il appert du plan qui sera exhibé.

Conditions—Pour les propriétés désignées A. B. C. D. E. F., un sixième comptant, et la balance divisée en six paiements égaux en billets tirés par l'acquéreur, à l'ordre du vendeur, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur, à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois, intérêt sur les billets du jour de la date jusqu'à leur échéance, à raison de 8 pour cent par an, et en cas de non paiement à 8 pour cent.

Les actes de ventes seront passés par devant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs, et les paiements comptant seront déposés entre les mains du dit notaire dans les 24 heures de la vente.

Des plans de ces belles propriétés peuvent être vus au bureau de l'encanteur No 30 rue de Chartres jusqu'au 4 mars, et après cette date jusqu'au jour de la vente ils seront exposés à l'Arcade. 6 fe—12

FIELD & Co. Commissionnaires, offrent à vendre, au No. 30, Vieille-Levée—400 caisses blanc de baleine, 6000 gallons huile de baleine, automne et hiver, 400 gallons huile de baleine blanchie, 100 dito dito dito de qualité anglaise, 2000 caisses raisins M. R. 500 tambours figues de Smyrne, 700 caisses citrons frais, 200 barils genièvre, eau de vie, et autres, 50 caisses de sucre, 20 quarts de vin Pescognac 4me. preuve J J Dupuy & Castillan, 150 vieux Oporto supérieur, en barils, quart de pipes et pipes, 100 barriques vin de Bordeaux divers marques, 100 caisses absynthe Suisse, 50 barils huile de lin, 10 barils blanc de plomb à l'huile, 1000 do. peinture verte, 40 do de 100 livres vermillon fin anglais, 20 caisses verres à vitres assortis, 100 boucauts verres, &c. 60 caisses verres pour pharmaciens, 100 barils sel d'epsom, chimique de Baltimore, 50 do. alun, 200 barils indigo espagnol dovaut, à Boston et New-York, 30 surons indigo espagnol, 20 ceroons do. de Manille, 500 sacs sacs poivre noir, 20 do. de phre raffiné. 100 balles toile à voile, do coton, assortiment complet, 15 balles couvertures de laine et coton, 100 caisses chapeaux de soie français, 20 barils térébenthine, 1820 paquets cercles, 20 caisses préparations de Carpenter, gombre pulvérisé, 20 caisses alcool, &c. &c. 9 fev—80

BACON—75 barriques épaules prime de Cincinnati, 30 dito plats-cotes do., 50 barils jambons de Schooley en Sons.

Whiskey—100 barils rectifié, 50 dito commun.
Fromage—50 caisses de Goshen, 30 barriques dito.
Tabac—10 caisses manufacturé de la Virginie.
Tabac—100 caisses No. 1, Rhodes et Tulman.
Chocolat—100 caisses No. 1, à vendre par
Esprit de Térébenthine—10 barils à vendre par
21 dec H. McKINNELL & Co. 34 Poydras

A VENDRE par le consignataire, venant de Bordeaux:
10 demi-pipes Eau-de-Vie de Cognac 4e preuve, marque Castillon.—5 quarts dito dito—1.6 bas du Vin blanc Sauterne.—6 dito dito, qualité très supérieure
EDOUARD LARRONDE, 86 St Louis

CACHOU AROMATISÉ AMÉLIORÉ DE WAITHEA.

POUR répandre un parfum aromatique dans la bouche, et donner au parfum ordinairement à l'haleine, et chasser tous les mauvaises rapports occasionnés par les repas, et l'usage de la pipe, le cigare, &c. &c. Dépôt chez
DAVID & CHAPUS,
24 fev 92, rue de Chartres

A VENDRE.—Un nègre âgé, bon à tout, garde magasin, connu très avantageusement pour un bon sujet, et homme de confiance, âgé de vingt-quatre ans. Prix de douze cent piastres. S'adresser au [illegible] parce que son maître n'a plus besoin de ses services. S'adresser à l'encanteur Fernandez et Saucier

MELASSE Environ 25,000 gallons [illegible] à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co.

[illegible] sur Boston, à vue et à 60 jours à vendre par
29 fev R. G. HOBBS, 12, Douane.

PAR BULLITT, [illegible]
No. 81, Rue de [illegible]

CONDITIONS D[E L'ABONNEMENT]

Journal quotidien, une a[nnée] [illegible]
Journal de la campagne [illegible]
semaine, une année d[e] [illegible]

[illegible]

LIGNE DE PAQUE[BOTS]

[illegible]

CARO[LINE]

[illegible]

PORTS

[illegible]